

Présents :

- Délégué de quartier : François GASSIAN
- Représentants de la commune : Fabienne LABARRIERE (1^{ère} adjointe), Daniel DERRIEN (Maire-adjoint à la sécurité et aux quartiers), David MESCHIN (Conseiller contact), Bruno GUISE (Maire-adjoint aux travaux), Stéphane MAGRENON (Conseiller délégué à la conservation du Littoral et au Patrimoine)
- Excusés : M. le Maire (en congés)

Ordre du jour :

- Questions, souhaits, propositions des résidents, décisions de la Mairie

Réunion quartier Q1 du 16/10/2020

Sujets abordés – réponses	ACTIONS	ECHEANCES
<p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame LABARRIERE fait un état de la commune concernant les inondations (250 dossiers instruits en catastrophe naturelle), les difficultés de l'été (incivilité des groupes de jeunes etc.) et présente le plan d'Aménagement Durable des Stations (ADS) - Monsieur DERRIEN rappelle les problèmes de sécurité durant l'été (600 jeunes sur la plage toutes les nuits avec les débordements liés) - Covid-19 : 1077 personnes testées > 10 cas positifs. - Monsieur MAGRENON fait le point sur les eaux de baignade dont la qualité s'est détériorée pendant 11 jours à compter du 12 août sur la plage du Bureau. Le diagnostic > mélange des eaux usées et des eaux pluviales (réseaux d'eaux usées non conformes, habitations mal raccordées (48 sur le secteur de Bernezac), échange de flux...). Le transfert de compétences entre la CARA et la commune génère des difficultés d'intervention depuis le 01/01/2020 par manque de définition. La commune priorise désormais la qualité des eaux de baignade en tant que station balnéaire > c'est la priorité d'actions de la municipalité pour la mandature. - Monsieur GUISE rappelle la priorité des travaux : gestion des eaux pluviales, avenue de la Grande Côte, rue du Logis (fin des travaux 2021) 	<p>/</p> <p>/</p> <p>/</p> <p>/</p> <p>/</p>	<p>/</p> <p>/</p> <p>/</p> <p>/</p> <p>/</p>
<p>2 <u>Nuisances sonores du camping :</u> Problème traité en 2018 et 2019 > vérifier l'application des accords passés avec le camping. Appeler la Police en cas de débordement. Un peu de tolérance de la part de chacun serait la bienvenue.</p>	<p>OUI</p>	<p>Avant saison 2021</p>
<p>3 <u>Camping local poubelles :</u> Un accord a été passé entre la direction du camping et la municipalité</p>		

	<p>pour couvrir le local poubelles et faire un sol étanche avec évacuation des eaux usées. Il était également convenu de monter une station de lavage des poubelles avec citerne de récupération des eaux.</p> <p>Mise en demeure sur mise en conformité local poubelles (siphon) > service juridique</p>	OUI	Décembre 2020
4	<p><u>Rue des Courlis, chemin des Pluviers et rue du Logis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Problème d'eaux pluviales <p>Le schéma directeur des eaux pluviales est en cours d'élaboration, le retour des propositions d'investissement se fera fin 2020 (CARA). Pour rappel depuis le 1^{er} janvier 2020 la compétence des eaux pluviales incombe à la CARA</p>	OUI	Fin 2020 CARA
5	<p><u>Rue du Logis et rue des Perdrix :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Problème de stationnement <p>Rue des Perdrix > voir pour supprimer la bande de piste cyclable. Rue du Logis > sera résolu avec le réaménagement prévu en 2021, le parking sera matérialisé par des panneaux et marquage au sol.</p>	OUI OUI	1 ^{er} semestre 2021 Début 2021
6	<p><u>Avenue de la Grande Côte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Problèmes de poubelles entre le Concié et le parking de la Grande Côte <p>Des poubelles à arceaux seront posées avant l'été 2021. Incivilités constantes qui dégradent les poubelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nids de poule sur chaussée <p>Ils seront rebouchés en décembre 2020.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eclairage <p>Commande INEO passée</p>	OUI OUI OUI	Avant l'été 2021 Décembre 2020 1 ^{er} semestre 2021
7	<p><u>Poubelles collectives :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il manque des poubelles collectives pour les départs des vacanciers ou résidents secondaires <p>Les déchets sont de la compétence de la CARA. Travail en cours entre la CARA et les élus de la commune pour trouver une solution. Pour les déchets verts, la fréquence est maintenue.</p>	En cours	
8	<p><u>Interdiction des vélos chemin des douaniers :</u></p> <p>Des panneaux existent déjà mais les incivilités sont récurrentes.</p>	/	/
9	<p><u>Qu'en est-il des chevaux sur la plage ? :</u></p> <p>Deux créneaux sont ouverts quotidiennement. Le ramassage des excréments est assuré par le centre équestre (pour les chevaux du centre équestre).</p>	/	/
10	<p><u>Rue du Logis – Résidence du Bois Marin :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Eaux pluviales de la rue qui ruissellent dans la résidence, phénomène accentué depuis la création du parking. <p>Réfection voirie 1^{er} trimestre 2021 > un trottoir revêtu et un trottoir enherbé.</p>	OUI	1 ^{er} trimestre 2021

11	<p><u>Chemin des Pinsons :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Chemin complètement abimé <p>Le reprise de voirie sera faite après construction des maisons. Il reste encore des alignements à débloquer.</p>	OUI	2022
12	<p><u>Chemin du Puits :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nid de poule, flaques stagnantes, - Accotements en mauvais état <p>Les nids de poule seront rebouchés. Pas de travaux au niveau des accotements car il s'agit d'un chemin.</p>	OUI NON	Décembre 2020
13	<p><u>Rue du Logis / impasse des Tourterelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un trottoir et pose d'un avaloir 	OUI	1 ^{er} semestre 2021
14	<p><u>Intersection rue des Tourterelles / avenue de la Grande Côte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement intégré dans la démarche ADS 	OUI	2022 sur 3 ans
15	<p><u>Intersection rue des Perdrix / rue du Logis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement, mettre un « STOP » <p>Lors de la réfection de la rue des Perdrix, un plan de circulation avait été proposé par la CARA, validé par le Maire de Saint-Palais et l'adjoint aux travaux en place (M. Vidal)</p>	NON	
	<p>Madame LABARRIERE résume les priorités de la Municipalité :</p> <p>Eaux pluviales, avenue de la Grande Côte dans le cadre de la démarche ADS (voie piétonne, pistes cyclables, stationnement, éclairage, maison forestière, voie voiture resserrée)</p> <p>Saint-Palais-sur-Mer est site pilote sur la Charente-Maritime avec l'appui de plusieurs partenaires (GIP Littoral, la région Nouvelle-Aquitaine, le département, la CARA, la Banque des Territoires, la DDTM, la DREAL, l'EPF NA.</p> <p>Travaux de voirie à venir : un trottoir imperméabilisé et un enherbé (enfouissement des réseaux systématiquement, il faut donc compter 2 ans de délais). Ces travaux seront réalisés en concertation avec le quartier et ses délégués.</p>	/	/